

## La Ville de Mulhouse poursuit son plan d'actions sur la Tour de l'Europe

*Après la mise en place d'un premier plan d'actions vigoureux en 2022, la Ville poursuit son engagement sur la Tour de l'Europe, dans l'objectif de trouver des solutions pérennes pour ce symbole mulhousien. Acquisition de lots, reprise du restaurant, lancement d'études... Plusieurs démarches sont en cours.*

### L'acquisition des logements disponibles par la Ville

Face à la situation financière difficile de la Tour de l'Europe, la Ville de Mulhouse avait sollicité le tribunal judiciaire pour la mise sous administration provisoire de la copropriété en 2022. Depuis la nomination d'AJAssociés en tant qu'administrateur judiciaire, la situation a continué de se dégrader, notamment en raison du chantier des ascenseurs, très coûteux, et de la forte augmentation du budget liée au coût du chauffage. Au troisième trimestre 2024, le taux d'impayés s'élevait ainsi à 1,7 millions d'euros.

Pour faire face à cette situation, AJA a intensifié le recouvrement et mis en œuvre de nombreuses procédures de ventes forcées (environ 30 en 2024). Cependant, les procédures sont longues et peu de candidats se présentent pour acheter des biens, malgré le prix très bas (20 000 €).

L'administratrice a donc interrogé la Ville sur l'opportunité de se positionner sur ces ventes forcées. Cette question est actuellement en réflexion, afin d'étudier les possibilités d'intervention (acquisition en direct ou par un organisme de portage) et les coûts. La recherche d'un investisseur pouvant intervenir à grande échelle est par ailleurs toujours à l'étude.

Ainsi, deux lots en liquidation judiciaire sont en cours d'acquisition par la Ville. La vente devrait être effective d'ici la fin de l'année 2024, après approbation du conseil municipal du 26 septembre. La Ville a également donné un accord favorable pour se positionner sur la vente forcée de 5 autres lots (mise à prix de 91 000 €).

Ces acquisitions permettront de sécuriser la copropriété en garantissant le paiement des charges et des appels de fonds pour les travaux, mais aussi de garantir une occupation conforme des lots.

## Un appel à projet pour le restaurant

En 2022, la Ville a réalisé des travaux pour réduire la surcharge du plancher au sol du restaurant de la Tour, due à une importante quantité de béton injectée par le dernier exploitant. Les travaux ont consisté en la démolition d'une partie du plancher pour retrouver celui d'origine, afin de décharger et débloquer la partie métallique tournante.

Après plusieurs mois de travaux, l'entreprise est parvenue à débloquer le plancher métallique, qui permet à la structure de tourner à nouveau. Cette avancée dans le chantier va permettre à la Ville de Mulhouse de lancer un appel à projet visant à définir un nouveau concept réceptif et à proposer un établissement « lifestyle » (restaurant, salon de thé, lounge bar...) aux Mulhousiens d'ici fin 2025.

## Des études pour la rénovation de la façade, les réseaux et le pied de la Tour

La copropriété va lancer une étude pour le remplacement des trois murs rideaux (façades extérieures), ainsi que l'isolation des murs pignons, afin de concourir à la réalisation d'économies d'énergie et un meilleur confort d'occupation. L'état des réseaux (eau, électricité), sera intégré à cette étude. Celle-ci sera prise en charge en totalité par la Ville de Mulhouse et l'Agence nationale de l'habitat. L'objectif est de pouvoir éclairer la copropriété et les collectivités sur la faisabilité d'un projet de réhabilitation de la Tour de l'Europe.

En parallèle, dans le cadre du Projet partenarial d'aménagement, une étude urbaine portant sur le traitement du pied de la Tour va être réalisée. Celle-ci, portée par la direction aménagement, urbanisme et habitat de la Ville, aura pour but de préciser ce point, en lien avec le programme de développement des mobilités douces dans ce secteur.

Trois thèmes seront abordés :

- Multimodal : analyse des différents modes d'accès et de déplacements autour de la Tour ;
- Environnemental : type d'aménagement plus vertueux à envisager en lien avec la lutte contre les îlots de chaleur ;
- Accessibilité : contact de la Tour avec l'espace public, gestion des flux par rapport aux différents usages.

Cette étude urbaine sur le pied de la Tour sera confiée à un paysagiste conseil, avec un budget prévisionnel de 75 000 € HT, financé à 50 % par l'Etat, 25 % par la Ville de Mulhouse et 25 % par la Banque des territoires.

---

### Contact presse

Alicia GACH  
Tél. : 03 89 32 59 92  
Port. : 06 16 32 33 41  
alicia.gach@mulhouse.fr

 @Mulhouse\_presse

 [mulhouse.fr/fr/espace-presse/](http://mulhouse.fr/fr/espace-presse/)

### Rappel des actions déjà entreprises par la Ville de Mulhouse

- **En 2019**, la Tour a été inscrite sur la liste régionale du plan Initiatives copropriétés et au Projet partenarial d'aménagement conclu avec m2A ;
- **En mars 2019**, la Ville a préempté le restaurant panoramique pour éviter la déperdition du bâtiment ;
- **En janvier 2020**, une étude stratégique pluridisciplinaire a été lancée ;
- **Fin 2021**, la Ville a acté l'élargissement du dispositif Permis de louer à la Tour de l'Europe ;
- **En 2022**, la Ville a décidé d'engager un plan d'actions vigoureux, en étroite collaboration avec m2A et l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat : mise en place d'un Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés, installation d'un administrateur judiciaire provisoire et lancement des travaux dans l'ancien restaurant.

---

#### Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

 @Mulhouse\_presse

 [mulhouse.fr/fr/espace-presse/](http://mulhouse.fr/fr/espace-presse/)